BULLETIN COMMERCIAL.

Revue de la semaine.

NOUVELLE ORLEANS.

Vendredi soir, 22 janvier 1858.

[illegible] avons encore à constater un assez grand mouvement sur notre marché, bien que le coton [illegible] pas été très recherché à cause de la hausse que [illegible] les détenteurs. La demande de sucre [illegible] animée, mais à une baisse pendant [illegible] partie de la semaine. Le marché au tabac [illegible]. Presque tous les produits de l'Ouest se [illegible] facilement et une hausse s'est déclarée [illegible] la farine, le maïs, le porc et la graisse. Le [illegible] avec une tendance à la baisse pour [illegible] il y a eu amélioration dans le [illegible] affaires ont été modérées.

[illegible] les nouvelles app[illegible] jusqu'au 2 du cou[illegible] traite, dans les qua[illegible] du steamer, 40,000 [illegible] toutes les qualités [illegible] et le Middling [illegible] le stock dans le port était de 400,000 [illegible].

[illegible] du 15 du courant, 45,394 [illegible] espace de temps, [illegible] 1857; — Havre [illegible] — Barcelone 264. [illegible] — Vera Cruz 1824.— [illegible] 56—Ensemble [illegible] réduction au stock de [illegible] y compris ce qui [illegible] expédiés, 352,481

ETAT DU COTON.

[illegible]

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

[illegible]	Midding	9⅞@10
[illegible]	Good Midd.	10⅛@10⅜
[illegible]	Midding Fair	11 @ —
[illegible]	Fair	— @ —

ETAT DU TABAC.

[illegible]

[illegible] fermeté — Prix à la [illegible]

[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

[illegible]

Arrivés hier.

[illegible]

Montant le Fleuve.

[illegible]

Memoranda.

[illegible]

Passagers.

[illegible]

Liste des bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

[illegible]

A. Carrière. E. Bordelois.

A. CARRIERE & Co.

IMPORTATEURS,

No 25, rue de la Vieille Levée,

[illegible] un grand assortiment [illegible] Liqueurs, Eaux-de-vie et Conserves.

F. GAIENNIÉ,

Marchand de produits de l'Ouest.

[illegible] jambons, [illegible] whisky, etc.

No 29, rue de la Vieille-Levée, NLLE ORLEANS.

60, rue ROYALE.

Le Dr DUPERRON

dentiste [illegible] tous les jours, depuis huit heures du matin jusqu'à [illegible] du soir, pour consultations et opérations [illegible]. Prix raisonnables mais comptant. 26 fév

Dr Charles E Kells,

DENTISTE,

151, rue du Canal,—Nlle-Orléans.

5 nov—1an

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

Samedi soir, 23 janvier 1858.

JAGUARITA, opéra en 3 actes, d'Halevy.

On commencera à 7 heures.

Lundi, 25 1re représentation de CHARLES VI.

Théâtre Saint-Charles.

Samedi soir, 23 janvier 1858,

Benefice de M. Placide—THE VILLAGE DOCTOR—NAPOLEON'S OLD GUARD, drame — ROBERT MACAIRE, drame.

Musée et Amphithéâtre de Spalding et Rogers.—Rue St Charles, encoignure Commercial Place.—Représentations tous les soirs et tous les samedis à midi. Prix d'entrée 50 cts—enfants et domestiques moitié prix. Le contrôle est ouvert de 9 heures A. M. à 5 1/2 heures P. M. On commence le samedi à midi et le soir à 7 1/4 heures.

La plus grande troupe EQUESTRE et ACROBATIQUE, chevaux dressés—Représentation des Eléphants Victoria et Albert qui ont eu un immense succès en Europe et en Amérique. Réengagement du Musée du Colonel Wood jusqu'au 25 janvier—NEUF PHENOMENES VIVANTS. Les Jumeaux Siamois et leurs enfants. Mme CLOFERRA, la femme barbue et son fils ESAU—Les deux Souffleurs Suisses GEONOCHIO et GIHON. Ces phénomènes ont été choisis dans tout l'Univers et sont compris dans le prix d'entrée fixé comme il est dit ci dessus. 16 janv

Le Musée de Vannuchi,

107, rue St Charles,

Est ouvert tous les jours et tous les soirs.

M. ADONIS,

Le roi des magiciens dont les tours ont étonné le monde, donne des soirées magiques, tous les soirs, et, le SAMEDI, à midi.

M. Vannuchi a l'honneur d'annoncer l'arrivée de Mme ELLEN BRIGGS, la Venus en miniature. Elle est âgée de 36 ans et sa taille n'est que 35 pouces. Elle est parfaitement faite, parle facilement plusieurs langues et est mariée depuis seize ans.

Mme OCEANA, la plus grosse femme du monde, a 27 ans et pèse 533 livres.

Les visiteurs verront, en examinant les STATUES EN CIRE, qu'on en a ajouté cinquante, ce qui porte le nombre à cent-cinquante, dont la plus grande partie font des mouvements naturels à l'aide de machines.

Le Musée renferme en outre plusieurs magnifiques COSMORAMAS et une grande représentation du steamship *Great Eastern.*

L'établissement est ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir. Le spectacle commence à 8 heures moins un quart.

Prix d'entrée, 50 cts—les enfants payeront moitié prix. 16déc

Armory Hall.

La seule magicienne du monde. Le bénéfice de *MADAME MACALLISTER* Aura lieu CE SOIR,

Samedi, 23 Janvier 1858,

Une Liste de Merveilles

et PLUSIEURS NOUVEAUTES seront offertes en cette occasion au public de la Nouvelle-Orléans.

Quatorze nouvelles surprises. Voir le programme.

Voir l'heure! Les portes s'ouvrent à 6 1/4 heures. Le spectacle commencera à 7 heures.

Prix d'entrée, 50 cts—Pour les enfans au dessous de 10 ans, 25 cts.

2e jan J. M. WESTON, agent et directeur

Le Tour de Force

Le plus extraordinaire qui ait jamais été tenté par aucun être humain, sera effectué par MM. MORAT ET SMITH, à la Place d'Armes,

Dimanche, 24 janvier 1858.

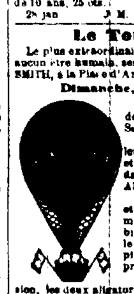

Cette ascension étant la 73me de M. Morat, et la 4me de M. Smith.

Ces deux messieurs feront leur ascension extraordinaire et sans précédentes de s'élever dans les airs sur le dos de deux Alligators, sans selles ni bandes.

Ceux qui admirent le courage et la nouveauté ne doivent pas manquer d'assister à cette exhibition, car ce sera certainement le fait le plus extraordinaire et le plus nouveau qui ait jamais été présenté.

Après les préparatifs d'Ascension, les deux alligators, mesurant environ 11 pieds de long chacun, seront fixés à la nacelle avec de magnifiques harnais, en présence des spectateurs. L'Ascension aura lieu à 4 heures.

Les Ascensions préliminaires à ballon fixe commenceront à 11 1/2 heure. Les amateurs pourront ainsi jouir de la promenade aérienne.

Les portes s'ouvriront à 1 heure. Prix d'entrée, 50 cents. Domestiques et enfants, 25 cents.

Il sera tiré une tombola de bijoux, épinglettes, boucles d'oreilles, bracelets, etc., à laquelle chaque spectateur participera; cette combinaison se trouvant comprise dans le prix d'entrée. 23 janv

GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ,

Au Odd Fellow's Hall,

Mercredi soir, 10 février 1858,

PAR L'ORLEANS LODGE No. 11, I. O. O. F.,

Au profit du Fonds de secours des Veuves et Orphelins.

DIRECTEURS:

Wm Shannon,	R L Bruce,
Jno M Gould,	Edward Allen,
J H Frobus,	J H Tenne,
J H Gessnor,	Warren Davis,
J G Weber,	Geo G Campbell,
R W Long,	Henry Hafner,
L H Watson,	N J Hoey.

Le Prof. J. Vegas

A bien voulu se charger de la direction de la salle. Billets d'admission, $3, qu'on peut obtenir de tous les commissaires.

Les personnes désirant se procurer des invitations pour dames, sont priées de déposer leurs noms et résidences chez l'un ou l'autre des Directeurs suivants: R L Bruce, n° 1 rue du Camp, encoignure Canal; Wm Shannon, 133 rue du Canal; J H Frobus, rue de la Douane, 27, et N J Hoey, rue des Magasins n° 28.

Le Bureau des Directeurs s'assemble chaque mardi soir.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé.

Toutes les personnes masquées devront être examinées par un comité, avant leur entrée dans la salle de bal.

Les membres de l'Ordre sont engagés à revêtir leurs insignes. 21 janv—10f

Second Bal travesti d'enfants,

DONNÉ PAR

LE Prof. J. VEGAS,

Au Odd Fellows Hall,

LE prof. J. VEGAS a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, que son second BAL PARÉ D'ENFANS aura lieu JEUDI, 28 janvier, au Odd Fellows Hall. Ses élèves danseront à cette occasion toutes les nouvelles danses à caractère pour les enfants. Le Quadrille des Lanciers et le Quadrille Calédonien seront dansés pour la première fois au Odd Fellows Hall.

Le bal commencera à 7 heures et demie P. M. et continuera jusqu'à 11 heures, après quoi le bal des adultes commencera.

Prix d'entrée:

Dames et demoiselles qui ne sont pas élèves, gratis.

Messieurs......$1 50

Jeunes gens de 12 ans au plus......50

Demoiselles et jeunes gens (élèves)......gratis

Les dames et les enfants qui désirent obtenir des invitations sont priées de s'adresser au Prof. J. VEGAS, au Odd Fellows Hall. On peut obtenir des billets de messieurs dans la salle, chez tous les marchands de musique, et, le soir du bal, au contrôle.

Personne ne sera admis sans un billet présenté à la porte. 4 janv—4 1)

Salle des Odd Fellows.

Bal masqué et de société, donné par les jeunes gens.

Il y aura une série de cinq bals qui auront lieu comme suit:

1er de la série......Jeudi, 17 décembre 1857.

2e de la série......Jeudi, 7 janvier 1858.

3e de la série......Jeudi, 21 janvier 1858.

4e de la série......Jeudi, 4 février 1858.

5e de la série......Mardi, (mardi gras) 16 fév.

—DIRECTEURS—

A. C. Smith	J. F. Planchard
J. O. Larose	Charles Diard
F. F. Trinchard	J. D. Kitchen
W. C. Wilson	Ernest Corne
F. DeGruy	Thomas Taquino.

Les messieurs qui désireraient souscrire à ces bals devront s'adresser au contrôle,—entrée dans la rue Lafayette.

Les personnes désirant se procurer des billets d'invitation pour dames, sont priées de faire connaître leurs noms et leur résidence au secrétaire.

Les Directeurs se réuniront tous les mercredis soir, à 7 heures, au bureau de la salle.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par les Directeurs.

Toutes les personnes masquées devront se démasquer devant un comité avant d'entrer dans la salle de bal.

Il ne sera émis positivement aucune invitation pour Dames après la dernière réunion des Directeurs qui aura lieu la veille de chaque bal.

On ne pourra positivement obtenir aucun billet de souscripteurs le soir du bal. 19déc—autdbv

Ecole de danse de M. J. Vegas

Au Odd Fellows Hall.

M. J. VEGAS annonce respectueusement à ses amis et au public que son Ecole de Danse est maintenant ouverte pour la saison, au Odd Fellows Hall, où il espère obtenir le patronage le plus libéral. Les leçons commenceront LUNDI, 2 novembre.

Le Quadrille des Lanciers et le Quadrille des Calédoniens, dansés l'hiver dernier, dans les premiers cercles de Paris et de Londres, seront enseignés par M. Vegas.

M. Vegas donnera, une fois par mois, un bal paré pour les enfants.

Jours et heures de leçons.

Pour les Dames—Les mardi, jeudi et samedi, de 10 heures à midi.

Pour les enfants—Les mardi, jeudi et samedi, de 4 à 6 heures du soir.

Pour les Messieurs—Les lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 10 heures du soir.

Il y aura tous les mercredi, une réunion dansante pour les Dames et les Messieurs.

M. Vegas s'occupera tout particulièrement des enfans et leur enseignera un grand nombre de danses nouvelles inconnues ici.

Il donne des leçons dans les institutions et les familles.

Le département musical est confié à l'excellent violon, M. A. SENEGRI, chef d'orchestre pour les bals et soirées.

Pour les conditions, s'adresser à M. J. VEGAS, au Odd Fellows Hall, ou au magasin de musique de M. GABICI, No 39 rue du Camp.

Arrivée de Mme Alwin.

LES personnes qui désirent savoir ce que leur réserve l'avenir, doivent s'adresser à Mme Alwin, au n° 111, rue Girod, entre les rues Camp et St Charles, où l'on peut la consulter sur tous ce qui a rapport à l'amour, le mariage, la santé, les procès, les affaires. Elle dira le nom des visiteurs et celui de la personne qu'on doit épouser. 10 déc—6m

Mme F. STEVENS,

DE retour en cette ville, a établi sa résidence au No 184 rue des Remparts, (encoignure de la rue d'Orléans) où les malades pourront la consulter comme autrefois. 29 nov—3m

LUNCH! LUNCH! LUNCH!

J. VINCENT,

F. LEFEVRE, successeur.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public et les dames principalement qu'il a ouvert son salon de Lunch, où l'on trouvera tous les jours du café, chocolat, galantines, mayonnaises, homards, daubes froides, saucissons, pâtés froids, huîtres, etc., soupe aux huîtres, crème à la glace, biscuits glacés etc., etc.

Comme par le passé, M. Lefevre mettra toute son attention et la plus grande ponctualité pour tout ordre pour bals, soirées, dîners, soupers, noces etc.

F. LEFEVRE,

Successeur de J. Vincent,

Encoignure Carondelet et Canal et encoignure Royale et St Pierre.

Les ordres de la campagne seront remplis avec les plus grands soins et exactitude. 4oct

AVIS AUX FAMILLES.

LE docteur SANTIAGO MOLL, ex-médecin des hôpitaux civils et militaires de l'Algérie, ex-médecin de S. A. le Pacha de Tripoli de Barbarie, décoré d'une médaille d'honneur par l'empereur des Français pour le choléra de 1849, membre fondateur de la société de Médecins et Chirurgiens d'Alger, a l'honneur d'informer le public qu'il s'est occupé pendant de longues années de l'étude des maladies de poitrine, intestinales, fièvres intermittentes, et maladies nerveuses qui sont tant de ravages dans les pays chauds et humides. Aussi en s'établissant dans cette ville il espère obtenir la confiance de ses habitants. Il donnera des consultations en français, anglais, espagnol, italien, portugais [illegible].

Il propose en outre un moyen infaillible de guérison instantanée des maux de dents. [illegible] encoignure Vieille Levée et Conti[illegible] 11 déc—1an

CIMENT et plâtre—[illegible] ALFRED BOULIGNY.

[illegible] POUR [illegible] directement [illegible] partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage (jolis emménagements), s'adresser à bord ou à

HARRIS, MORGAN & Co, au pied de la rue Julie, en face du débarcadère des steamboats.

Les expéditeurs devront se procurer les connaissements du steamship. Il n'en sera pas signé d'autres. 22 jan

Compagnie des steamships du Sud.

Partant DIMANCHE 24 janvier, à 8 heures A. M.

POUR GALVESTON ET LA BAIE DE MATAGORDA — Le steamship supérieur doublé et chevillé en cuivre, MEXICO, capitaine Y Lawless, partira comme il est dit plus haut, à 8 heures précises. Pour fret ou passage, ayant de superbes emménagements, s'adresser à

HARRIS, MORGAN & CO.

rue Julie, vis-à-vis du débarcadère des steamships. 20jan

Partant LUNDI 1er FEVRIER, à 8 heures A. M.

POUR VERA CRUZ — Ligne de la malle des Etats-Unis — L'excellent steamship TENNESSEE, doublé et chevillé en cuivre, commandant Thomas Forbes, partira comme il est dit ci-dessus, à 8 heures A. M. [illegible]. Pour fret ou passage (ayant de beaux emménagements pour passagers de chambre et d'entrepont), s'adresser à

HARRIS, MORGAN & Co, au pied de la rue Julie, en face du débarcadère des steamships.

Aucun fret ne sera reçu sans un ordre des agents.

POUR KEY-WEST.

Partant MARDI 26 janvier 1858, à 8 heures A. M.

Compagnie des steamships du Sud.

POUR KEY-WEST, via Pensacola, Apalachicola, Cedar Keys, St Marks, Tampa Bay et Manatee.—L'excellent steamship CALHOUN, doublé et chevillé en cuivre, capt. C. L. Comins, partira ainsi qu'il est dit plus haut.

Pour fret ou passage, ayant des chambres élégamment meublées, s'adresser à

HARRIS, MORGAN & Co,

Rue Julie, vis-à-vis du débarcadère des steamships.

Le fret pour Apalachicola, St-Marks et Tampa Bay est sujet aux frais d'allège payés par le steamer.

Les expéditeurs devront se munir des connaissements de ce steamer: il n'en sera pas signé d'autres. Aucun fret ne sera reçu sans un ordre. 16jahv

POUR LA COTE ET LA FOURCHE.

Le nouveau bateau à vapeur MUSIC, capitaine H. Streck, part de la Nouvelle-Orléans, pour la côte de Donaldsonville, TOUS LES SAMEDIS MATIN, à 8 heures; au retour, il partira de Donaldsonville tous les mercredis matin, à 7 heures, et descendra la côte au point du jour.

Le MUSIC partira de Lafourche tous les samedis matin, à 9 heures; au retour, il partira de Lockport tous les lundis matin, à 6 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 19 dec—1y

Jour de départ: TOUS LES MARDIS, à midi.

Pour les Attakapas, voie de Plaquemines.

Le steamer GOV. POWELL, avantageusement connu, capitaine Greig, doit, comme précédemment, partir les jours et l'heure susdits, pour St-Martinville, New-Iberia, Prevost Landing, Indian Bend, Franklin, Centreville, Pattersonville, la baie de Berwick et toutes les stations intermédiaires de la route. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

DABNY & TREMOULET, agents.

Tout ce qui sera confié à ce steamer sera l'objet des plus grands soins. 4 jan

Jour de départ: TOUS LES JEUDIS, à 8 heures P. M.

Pour les Attakapas, voie de Plaquemines.

Le steamer CERES, avantageusement connu, capitaine Labarthe, doit, comme précédemment, partir les jours et l'heure susdits, pour St-Martinville, New-Iberia, Prevost Landing, India Bend, Franklin, Centreville, Pattersonville, et toutes les stations intermédiaires de la route. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Tout ce qui sera confié à ce steamer sera l'objet des plus grands soins. 22 déc

Pour le Bayou Lafourche et la Côte.

POUR L'HIVER.

Le bateau à vapeur LAFITTE, capitaine F. Michel, fera un voyage par semaine, régulièrement, pendant l'hiver, entre la Nlle-Orléans et Lockport. Il partira de la Nlle-Orléans tous les MERCREDIS MATIN à 10 heures; de Lockport, le vendredi matin; de Thibodeauville, le samedi matin; de Donaldsonville le dimanche matin—et descendra la côte dans le jour.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, entre les rues Conti et St.-Louis, ou à

LUSK & Co, No 5, Front-Levée.

5déc—au 1er avril.

LIVERPOOL—Le navire am. MAGDALENE, 1ère classe, capt. Hanks, partira incessamment. Pour fret de 500 balles de coton, s'adresser à

23 janv BAXTER, LOVELL & Co

POUR LIVERPOOL—Le navire am. de 1ère classe NEPTUNE, capitaine Small, est maintenant en chargement et partira sous peu. Pour fret de 500 balles de coton, s'adresser à

23 janv BAXTER, LOVELL & Co

Pour Liverpool—Le navire américain BYZANTIUM, capitaine W. B. Hilton, est actuellement en chargement et partira immédiatement. Pour fret de 500 balles de coton, s'adresser à

6jan BAXTER, LOVELL & Co

POUR LE HAVRE—La barque américaine ROBERT, 1ère classe, capt. Carter, partira incessamment. Pour fret de 400 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

Pour passage, s'adresser à bord, 3me District. 1jr

POUR LIVERPOOL—Le navire américain C. C. DUNCAN, 1re classe, capt. Otis, partira incessamment. Pour fret de 500 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LIVERPOOL—Le navire paquebot KNICKERBOCKER, 1re classe, capitaine Peabody, partira incessamment. Pour fret de 400 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

Pour passage, s'adresser au capitaine, à bord, poteau 17, 1er district. 24déc

POUR LIVERPOOL—Le navire américain SUPERIOR, 1re classe, capitaine Soule, partira incessamment. Pour fret ou fret de 500 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

Pour passage, s'adresser à bord, 1er Dist. 28 déc

POUR GENES—La barque norvégienne ARENDAL, 1re classe, capt. Paulsen, presque chargement pour Gênes. Pour fret de 150 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co

Pour passage, s'adresser à bord, poteau 29, 2me district. 24déc

POUR LE HAVRE—Le navire américain SIMODA, 1re classe, capt. Nason, partira sous peu. Pour fret de 600 balles de coton, s'adresser à

17déc BAXTER, LOVELL & CO

POUR LE HAVRE—Le navire américain ZENOBIA, capt. Peters, partira sous peu. Pour fret de 600 balles de coton, s'adresser à

17déc BAXTER, LOVELL & CO

POUR GENES—Le navire paquebot sarde Regolier, MISSISSIPPI, 1re classe, capt. Antola, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à

11 déc BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LE HAVRE—Le navire américain PORTLAND, 1re classe, capitaine Leavitt, partira incessamment. Pour fret de 400 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co

Pour passage, s'adresser à bord, poteau 35, 2me district. 11 déc

POUR LE HAVRE—Le navire paquebot régulier NUREMBERG, 1ere classe, capitaine Schneider, partira sous peu. Pour reste de fret s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

Pour passage, s'adresser au capitaine, à bord. 11d

POUR GENES—Le brick sarde LOUISIANA partira sous peu. Pour reste de fret s'adresser à

1déc BAXTER, LOVELL & Co

POUR LIVERPOOL—Le nouveau navire américain KITTIE FLOYD, 1re classe, capt. Frost, partira incessamment. Pour fret de 600 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co

Pour passage, s'adresser au capitaine, à bord, poteau 28, 2me district.

POUR LIVERPOOL—Le navire américain OLIVER MOSES, capitaine Otis, partira incessamment. Pour fret de 600 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

Pour passage, s'adresser au capitaine, à bord, poteau 44, 1er district. 24 déc

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Les ferrys qui se relient aux trains de passagers partent du pied de la rue Ste Anne, place Jackson, tous les matins à 7 heures et demie précises.

Les trains extérieurs partent

Du dépôt d'Alger......à 8 h. A M

De Gretna......à 8 h. 10 m.

Arrivent à Brashear City, Baie Berwick, à midi.

Les trains intérieurs partent

De Brashear City......à 1 h. P. M

Arrivent à Gretna......à 4 h. 50 m. P. M

Arrivent à Alger......à 5 h. P. M

On recevra du fret, tous les jours, pour la Baie de Berwick et les stations intermédiaires, sur le wharf, au pied de la rue St Louis.

Tout fret envoyé de la ville devra être payé par les expéditeurs à l'exception du fret envoyé pour le Texas.

A. B. SEGER, Vice-Présid et surintendant.

21 ov

American aromatic bitter cordial.

Ce cordial aromatique et amer donne la saveur et l'arome des plus suaves au moyen d'être surpassé, est le meilleur stomachique et tonique dans tous les cas de débilité générale, et dans toutes les affections nerveuses, il ouvre l'appétit, donne de la vigueur aux fonctions de l'estomac, et par cela prévient la gastrite, maladie souvent déterminée par des indigestions fréquentes, chose manifeste dans tous les climats chauds et humides. La manière de prendre cet amer délicieux se trouve sur l'étiquette que porte chaque bouteille; tout le monde peut en prendre depuis l'enfant jusqu'aux vieillards des deux sexes; cet amer est à la fois bienfaisant pour tous les ports, et on ne peut plus agréable au palais.—Le cordial est devenu, depuis longtemps déjà, d'un usage général dans les principaux cafés de cette ville, tels que le Sazerac, le Gem, le Bahi, the Age, etc., et parmi ceux qui le prennent journellement, les connaisseurs ainsi que ceux des cafés, disent que c'est le meilleur et le plus agréable amer de tous ceux connus jusqu'à ce jour, et aussi bien supérieur à Boker's stomach bitters si célèbre dans tous les Etats-Unis de l'Amérique.

A vendre chez

A. A. PEYCHAUD, 169, rue Royale,

B. TURPIN, 55, Vieille-Levée,

DEVERGES & ST-ROMES,

1 déc—3m 12, Passage de la Bourse

Avis aux Dames.

LAIT ANTÉPHELIQUE.

10,000 flacons arrivés à la Nlle-Orléans.

Plus de rides, plus de taches de rousseur, conservation et régénération de la peau et du teint.

LE LAIT ANTÉPHELIQUE si avantageusement connu, est employé en France pour l'hygiène du visage, contre les taches de rousseur principalement, qu'on disait indélébiles; ce préjugé n'existe plus, [illegible] le Lait Antéphelique n'a pas encore trouvé une rebelle, en ôtant de rousseur, [illegible] véritable [illegible].

Le Lait Antéphelique n'est pas seulement un spécifique infaillible contre les taches de rousseur et celles provenant de grossesse, [illegible] l'épiderme, sans jamais l'irriter ni l'altérer. [illegible]

P. S.—La Poudre Végétale [illegible].

Principal dépôt à la Nouvelle-Orléans chez F. F. Montegut, encoignure Remparts et St-Louis, et

1 juillet—1an E. GUILLOT, rue Royale, 163.

Aux Familles.

SIROP BALSAMIQUE et PECTORAL.

Ce sirop, d'un goût agréable [illegible] maladies de poitrine, [illegible].

ELIXIR DENTIFRICE [illegible]

SIROP D'ECORCE DE PALMA CHRISTI, [illegible]

LAIT ANTEPHELIQUE, [illegible]

POUDRE DE TOILETTE [illegible]

[illegible] J J Moreau, [illegible]

22 janv [illegible] Royale et Toulouse

[illegible]

BAUME DE [illegible] & AVERY. [illegible]

[illegible] Chez L[illegible] rue Royale.

L'Ange de Noël, ouvrage dédié aux jeunes personnes, par Mme [illegible], avec de vignettes par Valère.

Jours de Bonheur, dédiés à la jeunesse, par L. Guerin, un beau volume illustré de magnifiques gravures coloriées.

La Bretagne Catholique, par Buron, illustrée par Deveaux.

Botanique de la Forêt, illustrée par Devéria.

Les Papillons, illustrés par Grandville, 2 beaux volumes richement reliés.

Album merveilleux, 1 vol. in 8vo, enrichi de gravures par les meilleurs artistes français.

Voyage en France, par Mme Amable Tastu.

Rome, souvenirs religieux, historiques et artistiques, par Mme la comtesse Eug. de la Rochère.

Les Saintes Femmes, fragments d'une histoire de l'église, par l'abbé G. Darboy, avec une collection de portraits peints par les premiers artistes d'Europe.

Les Femmes de la Bible, fragments du peuple de Dieu, par l'abbé Darboy.

Saints Evangiles illustrés.

Imitation de Jésus-Christ, par Lamennais, 1 vol. grand in 8vo, enrichi de gravures.

Imitation de Jésus-Christ, par de Gonnelieu, do do do par Gonnelieu, do do

Livres de prières en anglais et en espagnol, élégamment reliés d'après les modèles de l'Exposition Universelle de Paris;

Ainsi qu'un grand nombre d'autres ouvrages trop longs à énumérer.

ARTICLES DE FANTAISIE:

Papeteries nouveaux genres,

Statuettes de toutes les grandeurs,

Vases de porcelaine, grandes dimensions,

Porte-bouquets du meilleur goût,

Écrans impérieuses Eugénie,

Abat-jour pour lampe, avec fleurs,

Un grand assortiment de bijouterie religieuse,

Bracelets [illegible],

Chaînes en or,

Tableaux à l'huile, avec cadres ovales,

Jardinières et corbeilles de fleurs pour salons,

Un grand assortiment de fleurs artificielles pour églises et ornements de soirées,

Crucifix ivoire, croix ébène, de tous les modèles,

Bénitiers, do de do

Tous ces articles seront vendus à un prix excessivement réduit pour cause d'agrandissement. 26 oct

LIBRAIRIE DE MICHON ET DESPORTES.

200......rue Royale......200

Livres Religieux, Reliures riches.

Méditations sur l'Evangile, par Bossuet, ornées de quatorze gravures sur acier, d'après les dessins de Raphaël, Rubens, Poussin, Rembrandt, &c;

Les Femmes de la Bible, principaux fragments d'une histoire du peuple de Dieu, par l'abbé G. Darboy; 19 gravures d'après Staal;

Les Femmes de l'Evangile, homélies prêchées à Paris à Saint-Louis d'Antin, par le R. P. Ventura de Raulica;

La Femme Catholique, faisant suite aux Femmes de l'Evangile, par le même;

Psaumes de David, traduits en vers français par P. Gigo;

Les Vies des Saints-Pères et Martyrs, par Godescard;

Les Enfants de la Bible, par M. l'abbé Sergent; belles gravures sur acier, dessinées par Staal;

Les Evangiles de Notre Seigneur Jésus-Christ selon St Matthieu, St Marc, St Luc, St Jean; traduction de Le Maistre de Sacy;

Les Fêtes du Christianisme, par l'abbé Casimir;

Les Evangiles, traduction nouvelle par F. Lamennais;

Bible de Royaumont, histoire de l'Ancien et du Nouveau-Testament;

La Vierge, histoire de la Mère de Dieu et de son culte, par l'abbé Orsini;

Catéchisme illustré, par l'abbé Lambert.

Livres amusants, belles reliures:

Muses et Fées, histoire des femmes mythologiques; Perles et Parures, par Mery, illustration par Gavarni;

Les Papillons, métamorphoses terrestres des peuples de l'air;

Les Fleurs animées, par J J Grandville;

Fables de Lafontaine, illustrées par Grandville;

Fables de Florian, illustrées par le même;

Tableau de Paris, par Edmond Texier (quinze cents gravures);

Les Métamorphoses du jour, par Grandville;

Cent Proverbes, par le même;

Les Aventures de Robinson, illustration par le même;

Voyages de Gulliver dans des contrées lointaines;

Objets de religion:

Livres de prières français, anglais, espagnols et allemands, christs en ivoire, chapelets, médailles, etc;

Grand choix de bouquets pour salons et autels et de jardinières, vases, etc.

Les dames qui veulent apprendre à faire les fleurs peuvent s'adresser à cette librairie, on leur donnera l'adresse de dames qui donnent des leçons. 28déc

Mme ROBERT,

17 rue de Chartres, ...17, rue de Chartres

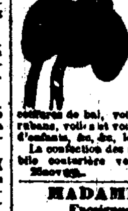

A l'honneur de prévenir les Dames qu'elle a reçu, de Paris, un riche assortiment de modes et nouveautés, composé de chapeaux et capotes, dans tous les genres, pour dames, fillettes et enfans — Bournous, manteaux, mantelets, dentelles blanches et chantilly, broderie, lingerie, gants Jouvin, fleurs, plumes, coiffures de bal, voiles et couronnes pour mariées, rubans, voilettes, bijouterie fausse, bonnets d'enfants, &c, &c.

La confection des robes, &c est confiée à une habile couturière venue récemment de Paris. 12nov

MADAME P. ALBERT,

Encoignure Royale et Bienville,

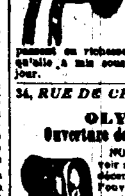

A l'honneur d'annoncer aux dames qu'elle fera l'ouverture de ses hautes nouveautés, MARDI, 24 NOVEMBRE, et elle invite les personnes qui ont bien voulu l'honorer de leur confiance jusqu'à ce jour de venir examiner les magnifiques marchandises qu'elle a importées, [illegible] de Paris, qui surpassent en richesse, élégance et bon goût tout ce qu'elle a mis sous les yeux du public jusqu'à ce jour. 23nov

34, RUE DE CHARTRES, Encoignure Douane.

OLYMPE & Co.

Ouverture de Modes et Nouveautés.

NOUS avons l'honneur de faire savoir aux dames, que MERCREDI 30 décembre courant, nous ferons l'ouverture d'un bel et riche assortiment de marchandises telles que chapeaux pour dames et fillettes, capotes pour enfans, burnous velours et taffetas, manteaux en drap, pelisses taffetas noir, burnous tunisien, châles Chartres Hartows, châles Alma, châles mousseline, sorties de bals, robes taffetas à volants et quadrilles, robes moire antique, robes à quilles velours, taffetas unis, robes grenadine et barège, lingerie, fleurs artificielles, dentelle, fausse bijouterie, plumes etc.

Le bon goût qui a toujours présidé à ce qu'a commandé au choix des articles de modes et de nouveautés importés en cette ville par Madame Olympe nous fait espérer qu'ils seront, cette année, accueillis et appréciés comme par le passé.

30 dec OLYMPE & Co. No 34, rue de Chartres

60, rue de Chartres, Entre Bienville et Douane.

SOPHIE a l'honneur de prévenir toutes les dames qu'elle fera l'ouverture de ses MARCHANDISES D'HIVER, LUNDI, 24 NOVEMBRE. 22nov—3m

MONTRES, BIJOUX ET ARGENTERIE

LOUIS MUH a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il est prêt à leur soumettre un superbe assortiment choisi par lui-même en Angleterre, en Suisse et en France.

Bracelets, Broches, Boucles d'oreilles, Bagues, Boutons, Manchettes [illegible] pour dames et messieurs, Chaînes, Colliers, Châtelaines, Clefs et Cachets, Breloques, Dés en or et argent, Lorgnettes, Cuillères, Fourchettes, Timbales, Pinces à sucre, etc., etc. [illegible] Huiliers, Chandeliers et Paniers à fruits, Plaqués et beaucoup d'articles trop nombreux à énumérer.

Désirant se retirer des affaires, il fera un escompte de 10 à 20 pour cent sur ses prix déjà modérés.

RÉDUCTION:

Sur l'ARGENTERIE......15 pr ct

Sur MONTRES et BIJOUX en tout genre......10 pr ct

Sur PLAQUAGE......20 pr ct

ACHAT D'OR et D'ARGENT au comptant.

24 nov—6m LOUIS MUH, 41, rue de Chartres

E. FEYTEL,

A transporté son magasin, du No 15 rue de Chartres, au No 39 rue de la Commune, près la rue St-Charles. J. Feytel est chargé de la direction des affaires. Réparations de montres, pendules, bijoux, etc. Le public trouvera, comme par le passé, exactitude et attention à la satisfaire.

En magasin, un bel assortiment de montres et de bijouterie fine. 27 nov—6m

G. P. HOUGHTON,

No 152, rue du Canal—Nlle-Orléans,

Fabricant de Peignes en écaille—

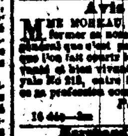

Vieux peignes arrangés SUIVANT LE GOUT DU PUBLIC, et réparés, quelque soit leur mauvais état, de manière à être aussi bons et à paraître aussi beaux que s'ils étaient neufs. On achète l'écaille au comptant. 1 déc

Robes de Bal.

NOUS venons de recevoir un assortiment de robes de bal en tulle, que nous offrons à vendre à des prix modérés. D. A. BARRIERE & BRO, 20, rue de Chartres

AUX DAMES.

Mlle TH. BETEM,

Successeur de Mme Georgine Tuber, rue du Canal, près Dauphine.

A L'HONNEUR d'annoncer aux dames que ses marchandises, nouvelles d'Europe, viennent d'arriver, par la voie de Hambourg, par le navire Copernicus.—L'assortiment comprend toutes les broderies, chemises modifiées, cols, poignets brodés et crochet, laques, cravates, etc. et d'autres ARTICLES DE FANTAISIE pour cadeaux de nouvel an. 24nov

GAZ. GAZ.

J. E. Monié,

126, rue de Chartres,

ATELIER, No 26 RUE TOULOUSE.

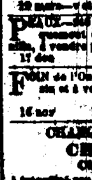

Vient de créer un établissement destiné tout particulièrement aux installations de gaz, et comprenant tout la vente des objets spéciaux de toutes qualités, tels que lustres, chandeliers, etc., qui la pose des tuyaux à domicile sur soumission de la compagnie du gaz. 23 nov

Avis important.

MME MOREAU, accoucheuse, a l'honneur d'informer ses nombreuses clientèle et le public en général que c'est par erreur ou par malveillance que l'on fait courir le bruit de sa mort: elle est vivante, et bien vivante, et demeure toujours rue Royale No 212, entre les Anne et Orléans. Elle exerce sa profession comme par le passé.

Petite bonne femme vit encore.

10 déc—3m

Marchandises de plantation.

BROQUINS Russett tannés pour hommes, bottes fortes et durables pour ceux qui creusent les fossés, etc. Ces bottes et ces brodequins sont fabriqués expressément pour les plantations.

C. W. DUNBAR & Co, 5 rue des Magasins

29 mars—et et 6

FRAIS—400 peaux sèches du Mexique, en débarquement de la goëlette Onze, arrivée de Matamoras, à vendre par J Y de BRANA 17 déc 47, rue Bienville

FOIN de l'Ouest—300 [illegible] prime en magasin et à vendre en lots [illegible] au [illegible] par F. A. GONZALES & Co., 16 nov 11 Front Levée, près la rue Bienville

CHANGEMENT DE DOMICILE.

CHARLES LEVY,

Chapelier-Fourreur,

A transporté son domicile du No 166 rue Royale, au No 162 rue Royale, entre St Louis et Toulouse.

EXTRAIT de nerf, opodeldoc, [illegible]

[illegible]

CHARLES LEVY.

[illegible]

[illegible]

PAYAN & CARHART,

Fabricants et marchands en gros et en détail d'habillements de mode,

No 74, RUE DU CANAL.

ONT reçu et reçoivent, à chaque arrivée de steamship, les marchandises suivantes d'automne et d'hiver, manufacturées expressément pour ce marché et qu'ils offrent à des prix extrêmement bas, aux conditions les plus libérales.

MARCHANDISES POUR HABITATIONS.

Vêtements de hickory, blouses, flanelle et de Santa Fé; couvertures, draps pilotes et castor; draps Peters ham, linsays et flanelles, chemises en laine, gilets [illegible], chaussettes et de tricot; paletots, bas, hickory, mollesks, écrus et blancs, chemises et autres [illegible].

POUR LE COMMERCE DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE.—Gros d'habits, Raglans, Président, Impérial, Talmas, Burnous, [illegible], habits de bureau, manteaux de [illegible], redingotes, etc., en drap et castor français, anglais, allemands et américains; drap et castor noir, bleu et marron; draps français et anglais; drap pilote et castor; pelisse fine, brune et noire; drap castor; tweed uni et de fantaisie, de toutes genres.

PANTALONS.

Unis et à bandes, en cachemire fin noir et de fantaisie, satin laine, gris, vert, blanc et noir, à côtes unis et toutes couleurs.

GILETS DE DESSOUS.

Cachemir et drap satin, soie, blanc, noir et de fantaisie; [illegible] velours; [illegible] satin blanc, noir et de couleur; velours, [illegible], piqué Valencia blanc et de fantaisie, brodés de Paris, pour soirées; satiné noir et de fantaisie, de tous genres et de tous prix.

LINGERIE.

Chemises toile, devant et devants de toile, de 27 à 637 la douzaine; chemises de peau, en mérinos, laine, coton blanc et [illegible] chemises flanelle et de fantaisie; gilets [illegible] caleçons [illegible], cravattes, [illegible] mouchoirs de poche, soie et batiste [illegible] jeux mixtes [illegible] de blanc, noir et [illegible]; parapluies; [illegible] caleçons de tous genres, pour voyages, pardessus, etc.

Les planteurs et les marchands de la campagne trouveront leur intérêt à venir examiner ces marchandises avant de faire leurs achats ailleurs.

28 nov PAYAN & CARHART.

RICHARD & Co.,

Fabricants de billards

RUE CONTI, No. 66,

Entre Chartres et Passage de la Bourse,

ONT l'honneur de prévenir leurs amis, les marchands sont nombreux et le public en général, qu'ils viennent d'acheter le fonds de billards, d'Auguste Jobard, et ont transféré le magasin à l'ancien établissement de billards au No 66, rue Conti, entre Chartres et Passage de la Bourse, et qu'ils pourront, dès à présent, remplir avec la plus grande exactitude, et les ordres qu'on voudra bien leur adresser; ils s'efforceront de soutenir la bonne réputation que cette ancienne fabrique s'était acquise parmi ses clients. Étant en rapport avec plusieurs maisons d'Europe, ils seront à même de fournir un assortiment complet d'articles de billards, tels que:

Tapis d'Elbeuf, bandes en caoutchouc de la dernière perfection, billes, queues, procédés, pointes, perches et billes de poches, &c., &c. Aussi boules de Guillon pour le tout pin alley, quilles, boîtes et cartons, à tous les prix les plus modérés.

Les personnes de la campagne qui voudront bien les honorer de leur confiance, n'auront qu'à leur adresser leurs demandes qui seront soigneusement exécutées.

7 déc RICHARD & Co., No 66, rue Conti.

FABRICANT DE BILLARDS,

EN TOUS GENRES,

E. ANTOGNINI,

Rue Conti, 12 et 14,

Entre Chartres et Vieille-Levée, Nlle-Orléans.

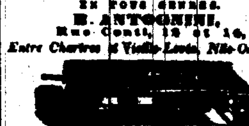

BILLARDS ronds et ovales, billards carrés à 6 et 8 pieds, avec bandes en marbre et en bois; bandes à cablers emploi pour [illegible] par le même billard, la Poule et la Partie.—Assortiment complet de tous les articles qui concernent le billard—Fabrique la gomme élastique pour bandes de billards, aussi les Franco-cues, Rapiers, Recettes, Billes et Quilles pour ten-pin-alley, jeu de loto, etc., etc.

Fournitures [illegible] portatifs et bals sur place, avec [illegible] en fabrique.

Bois de noyer à vendre. 28déc

EN magasin et à vendre par le soussigné:

15 barriques vin St Emilion

10 barriques vin St Emilion

10 do vin Côte Bourg

5 do vin Haut Barsac

15 caisses Grand vin Latour

10 do do Léoville

10 do do Margaux

5 do do Lafitte

25 do Sauterne

25 do Cantenac

10 do fruitons jus, Teyssonneau

5 do cerises do do

10 do fraises do do

600 boîtes biscuits "Guillout"

10 caisses liqueurs Badin

5 do do Marie Brizard

100 livres champignons pour en boîtes de 2 livres

25 boîtes royales à l'huile

15 do Macédoines

15 do sardines truffées

200 boîtes pâtés truffés de Rodel

50 do do do

5 caisses crème de Cacao à la vanille

10 boîtes fruits de bordure

25 do sardines au beurre

150 do do à l'huile, sans arêtes

100 do do do do

5 déc V. A. MAGNON, encoignure Orléans & Royale.

Entrepôt de Fournitures de bureau, de la Nouvelle-Orléans.

No. 60, rue du Camp.

AUX imprimeurs, droguistes, marchands de comestibles, etc.

Le soussigné reçoit, par chaque arrivage, directement des fabricants, un fort approvisionnement de Papiers d'impression—diverses grandeurs

Papiers de [illegible]

Papiers de Manille—diverses grandeurs

Papier pour [illegible]—diverses grandeurs.

—EGALEMENT—

Papier écolier, bleu et blanc

Papier à lettres, rayé et uni.

A vendre aux plus bas prix, par J. B. STEEL,

Imprimeur, libraire et marchand de fournitures de bureau.

7 avril—a No 60 rue du Camp

VANILLE—2 caisses fèves de vanille, reçues de Vera Cruz, en magasin et à vendre par

CABALLERO & BASUALDO, 36 rue Vieille Levée, entre Douane et Bienville

18janv

A VENDRE en débarquement du navire "Saint Pierre," arrivé de Bordeaux:

10 caisses fruits à l'eau-de-vie (assortis), poires, prunes, abricots;

20 caisses prunes à l'eau-de-vie;

20 " pêches "

20 " prunes "

20 " fruits au jus assortis;

30 " 24 bouteilles fruits au jus (assortis).

Par J. A. CURIEN, 20 déd 26, rue Toulouse.

A VENDRE en débarquement du navire "Lafitte-Borde," arrivé de Bordeaux:

10 caisses vin rouge (St-Julien);

10 " " (St-Julien);

10 " blanc (Haut-Sauterne);

5 barriques vin rouge (St-Estèphe);

Par J. A. CURIEN, 26 déc 26, rue Toulouse.

REÇU par le navire "Ann Washburn," arrivé du Havre:

8 boucauts fromage Gruyère;

40 caisses absinthe (Constant Lamothe);

3 fouillettes vin de Bâle.

A vendre par J. A. CURIEN, 26 déc 26, rue Toulouse.

EN débarquement du navire Shelton, venant de Marseille:

100 caisses vermouth Noilly

100 do [illegible] Joubert Brive

100 do Olives Vertes

100 paniers huile d'olive Pagnol, 12 bouteilles

[illegible]

A vendre par PERAU & CONDREAU, 8 janv [illegible]

POMMES de terre—500 barils [illegible] et [illegible] pommes de terre [illegible] en débarquement de [illegible] et à vendre par DONNELLY, NEWBERRY & Co. 16 jan [illegible]

CIMENTS de la [illegible]

PATTES [illegible]

VENTES JUDICIAIRES

Vente par Dépôt [illegible] Dupre.

[illegible] Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 11,[illegible] [illegible]

[illegible] Un certain Terrain situé au faubourg [illegible], dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot No 168 dudit faubourg. [illegible] rues Poydras et [illegible] dans les [illegible] et sur la [illegible] désigné sur le No 37 sur un plan dressé par Houlbreuse, arpenteur et voyer, daté du 28 décembre 1854 et déposé sous le No 2 dans l'étude de D. I. Ricardo, notaire public de cette ville.—Ledit terrain mesure trente pieds pour pouvoir à la rue [illegible], entre les rues St Charles (devant Baronne) et Poydras, sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles, mesure américaine, suivant le plan sus-référé.

Ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui existent sur ledit terrain, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, shérif de la

22 jan—1,8,13,22 fév Paroisse d'Orléans

H Appleton & Co. vs. A. Mygatt & Co.

Les mêmes contre les mêmes.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Nos 11,584 et 11,761.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le mercredi, 3 février 1858, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et St-Charles, à la vente publique et adjudication de:

La balance du bail du magasin situé sur le rue du Camp No 40, expirant le 31 octobre prochain (1858) à raison de $3,500 par an, payables par quartiers en billets de $875 chacun.

Saisis dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Cette vente étant la seconde et dernière, ledit bail sera définitivement adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit— [illegible] acheteur [illegible] garantir [illegible] le paiement de ce qui restera dû en vertu [illegible] porte intérêt [illegible] jusqu'à parfait paiement.

E. T. PARKER, shérif de la paroisse d'Orléans

22 jan—29 30—1 3 fév

F. Kelling contre H. Reuban et sa femme—No 10,956

EN vertu d'un writ de fieri facias qui m'a adressé l'Hon. John T. Monroe, Cinquième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'encan, en face de mon bureau, No 43, rue des Français, entre les rues Victoire et Esplanade, mercredi, 3 février 1858, à midi:

Un lot de meubles et d'effets, saisis dans le susdit procès.

Conditions—comptant sur les lieux.

F. B. HERNANDEZ,

20 janv—26 23 3fe Constable

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de John T. Fitzgerald.—No. 12,396.

DEUXIEME Cour de District de la Nlle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de ladite succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, P. S. WILTZ,

22 jan—12—2 fév Greffier

Succession de Jacob S. Williams.—No 12,[illegible]

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Daniel W. Williams a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Jacob S. Williams, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour, P. S. WILTZ,

23jan—1t—30 fév Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Esther Voysseld, veuve de H. Wendorth, contre son créancier. Pour un atermoiement.—No 3850.

Avis est par les présentes donné aux créanciers d'Esther Voysselle, veuve de H. Wendorth, qu'ils devront se réunir à l'étude de E. Barnett, notaire public, jeudi, 4 février 1858, à midi, afin de prendre en considération et de délibérer par les créanciers de la demanderesse et de lui accorder un atermoiement d'un, de deux et de trois ans; que dans l'intervalle, toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens sont suspendues.

Par ordre de la Cour,

GASP. JAMES, député greffier

Bureau du greffier, 20 janvier 1858.

22jan—3en 1fj

Succession de veuve François Virgile Boris, f. d. c. l.—No 12,534.

DEUXIEME Cour de District de la Nlle-Orléans.—Attendu que François Bertrand, a. d. c. l., a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feu veuve François Virgile Boris, f. d. c. l., décédée intestat;—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour, P. S. WILTZ,

[illegible] Greffier

Louis Amand Morin vs. ses créanciers—No 11,071.

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans.—La cession faite par l'insolvable est acceptée par la Cour pour le bénéfice des créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de Robert J. Ker, notaire public, le samedi, 20 janvier 1858, à midi, aux fins de nommer pour délibérer sur l'état des affaires du dit insolvable et de nommer un ou plusieurs syndics pour administrer les biens [illegible]; que toutes procédures contre la personne et les biens du dit insolvable soient suspendues.

Par ordre de la Cour,

Nouvelle Orléans, le 14 janvier 1858.

JAMES DUPLESSIS, Député greffier

14 jan—22 29

Succession de Henry Barneau.

DEUXIEME Cour de District de la Nlle-Orléans.—No 12,613—Attendu que Angèle Juliette Barneau a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Henry Barneau, décédé intestat;—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour, P. S. WILTZ,

15 janv—15,18,20 Greffier

Succession de George W. Nutchen.—No 12,603.

DEUXIEME Cour de District de la Nlle-Orléans.—Attendu que Richard J. Hyatt a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feu George W. Nutchen, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour, P. S. WILTZ,

15 jan—16 22 Greffier

G. LAVIE,

Rue St-Charles, No 71,

entre Canal et Commune,

AVANT reçu le complément de ses marchandises d'hiver, invite le public à venir les voir avant de se fournir ailleurs. Il se trouvera un magnifique assortiment d'articles dont on ne trouvera que les prix modérés.

Objets de toilette, écrans, éventails, pliants, chapeaux, ombrelles, [illegible], toutes sortes de [illegible] glaces, mouchoirs, gants, [illegible] cheveux, [illegible], [illegible] chemisettes, cols, [illegible]; des articles de fantaisie, sachets et étuis pour travail, [illegible] Carton, [illegible], Lunettes, boîtes à ouvrage, boîtes à gants, portefeuilles de toutes [illegible], cuirs à rasoirs, brosses à dents, brosses et couteaux d'ivoire, [illegible], jeux d'échecs, jeux de dames, dominos, cartes [illegible], et une foule de jouets pour enfants.

Parfumerie fine de Paris et chocolat à la crème [illegible]. 3 déc

Cent nègres à vendre!

Au dépôt d'esclaves de Foster, 157, rue de la Commune,

ON trouve maintenant à vendre 100 nègres de choix, cuisiniers, blanchisseuses, repasseuses, et repasseurs, de première qualité,—On échangera des premières qualités—On achètera des nègres et l'échange de [illegible].

D'un bout de l'année à l'autre, on trouvera là un assortiment grand et bien choisi de nègres achetés expressément pour ce marché, et la commission exigée est modique comme il convient.

Ayant pris à bail le maison antérieurement occupée par Mr. Peterson et Horden, ainsi que le dépôt d'esclaves, et l'ayant agrandi et considérablement amélioré, je pourrai fournir des logements convenables aux marchands de nègres. Dans tous les cas, il s'efforcera de contenter ses clients.

THOMAS FOSTER,

8 oct—7m 157 rue de la Commune

Embaumement des corps.

AVIS AU PUBLIC.

P. CASANAVE, entrepreneur de pompes funèbres, rue Bienville, entre Remparts et St-Claude, No 27, 2me District, ayant acheté de Dr. Holmes, de New-York, le privilège d'embaumer par son célèbre procédé, seul autorisé dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et dont certains, après avoir fait [illegible], les corps embaumés ne peuvent [illegible] souffrir.

[illegible] la succession de feu E. Le [illegible], [illegible] et autres, [illegible], par l'embaumement [illegible] le cercueil [illegible] au cimetière No 2, rue Bienville, [illegible] Greenwood, [illegible] conserver les corps [illegible] d'une hauteur de [illegible], ou d'une durée de [illegible]. 26 mars—1 an

EN magasin—300 barriques vins pour familles,

25 barriques vin vieux,

15 barils vin blanc,

10 barriques vin Malaga,

20 barils vin de Porto,

25 barils Madère,

10 quarts Cognac diverses marques,

25 barils Bourbon et rye whisky,

10 barils brandy,

10 barils gin,

5 pipes Rhum Jamaïque et du Nord,

150 caisses vin rouge, diverses marques,

100 caisses vin rouge pour familles,

50 caisses vin de Madère, Bordeaux,

50 caisses vin du Rhin,

25 caisses champagne diverses marques,

25 caisses vermouth,

50 caisses cerises à l'eau-de-vie, 1er choix, assortis,

140 caisses absinthe, diverses marques,

100 caisses curaçao,

150 caisses [illegible] liqueurs diverses qualité,

1800 paniers [illegible] de do

15 caisses sirop,

25 caisses [illegible],

50 caisses vin de Bordeaux,

50 caisses [illegible] blanchettes,

50 caisses [illegible],

1000 gallons [illegible],

10 barils Curaçao,

20 barils anisette [illegible],

20 barils [illegible] rouge, [illegible],

10 barils [illegible],

5 pipes [illegible].

[illegible] un grand assortiment de vins de Bourgogne et de [illegible].

Aussi: en débarquement du navire Prosecutor, de Bordeaux:

20 barriques vin pour familles

10 barriques vin vieux rouge

5 barils vin blanc

100 caisses cerises à l'eau-de-vie

A vendre par E DESCHAMPS,

1 fev 21, rue de l'Orleans

Magasin de Tapis,

Rue de Chartres, No 19.

NOUS avons en magasin un grand et beau stock de tapis, consistant en:

[illegible]

[illegible] Magasin; [illegible] de toile, [illegible]

[illegible] A. BROUSSEAU & Co.

BEURRE—100 barils prime de [illegible], [illegible] barils, à vendre par [illegible] 27 et 28, Vieille-Levée.

Magasin de construction [illegible] appareils de chauffage, etc. [illegible]

V[illegible]

[illegible]

[illegible] Succession de Thomas J. Cox.

[illegible] COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 12,[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, 3 février 1858, à 4 1/2 heures P. M., aux écuries de Boxer, rue Gravier, entre les rues Gravier et Baronne, dans le premier district de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

NEUF MULES.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, shérif

22 janv—29 30 1 3 f de la paroisse d'Orléans

Dominique Stella vs. ses créanciers.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 12,082.—En vertu d'un ordre de vente, rendu le 22 de janvier 1858 et à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi, 26 janvier 1858, à 4 1/2 heures P. M., sur les lieux, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à la vente publique et adjudication de:

Le fonds d'un café situé au No 32 rue St Charles, dans le premier district de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Abandonné par l'insolvable à ses créanciers.

Conditions — Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, shérif de la

23 janv—4t] Paroisse d'Orléans

Felix Arnaud vs dame Rose alias veuve Jacob Weinert.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 6097—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi, 23 de janvier 1858, midi, à l'Hôtel de la Cité rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de:

Un certain terrain situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlot n° 8 borné par les rues St Louis, Robertson, Toulouse et Villeré, désigné sous le n° cinq et mesurant, mesure américaine, vingt huit pieds quatre pouces de face sur la rue St Louis, [illegible] cent pieds [illegible] de profondeur, entre lignes parallèles, borné d'un côté par le lot n° six et de l'autre par le n° quatre et au fond par portions des lots [illegible] dix et douze, suivant plan dressé par Charles F. Zimpel, architecte, daté du 2 février 1853 et annexé à un acte de Wm Y Lewis, notaire public, en date du 21 [illegible].

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur ledit terrain et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Lesdites bâtisses et améliorations consistent en deux maisons basses en bois, couvertes en bardeaux, une faisant face à la rue et ayant quatre chambres, l'autre bâtie au milieu du terrain et ayant quatre chambres, etc.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, shérif de la

18déc—[illegible] paroisse d'Orléans

Hugh Murphy vs Thomas Murphy.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 11,[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi, 20 janvier 1858, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de:

Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot formé par les rues de la Douane, Bienville, Basin et Franklin, [illegible] sous le No [illegible], suivant plan dressé par C. A. de [illegible], architecte, le 12 d'août 1850 et déposé en l'étude de A. C. Ainsworth, ci-devant notaire public en cette ville, pour recours, dans le No sept de livre de plans.

Ledit terrain mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Bienville sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et borné dans le fond par une allée commune de dix pieds de largeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent dessus, consistant en une maison à deux étages, construite en briques, couverte en ardoises, dans le fond de la maison, [illegible], cuisine en [illegible] couverte en ardoises, deux chambres, une grande écurie en briques [illegible] et deux cours [illegible].

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, shérif de la paroisse

3déc—26,21 jvl,14,21 d'Orléans

J. Bouchard & Co. vs. Dame Veuve Voss.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 12,210—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi, 23 de janvier 1858, à 4 heures et demie P. M., au magasin de la défenderesse, rue Jefferson, No 58, dans le 3me District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Un lot d'articles de modes, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, shérif

21 jan—14 16 21 22 de la paroisse d'Orléans

Cohn & Braun vs. R. Collins.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 11,766—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi, 30 janvier 1858, à midi, à l'Hôtel de Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de:

Trois certains lots de terre situés dans la Nouvelle-Orléans [illegible] [illegible] formé par les rues Basin, Bienville, Conti et Customhouse, [illegible].

[illegible]

[illegible] Le tout saisi [illegible].

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, shérif de la

[illegible] Paroisse d'Orléans

Dame Veuve Sheehan vs ses créanciers.

[illegible] Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 11,762—En vertu d'un ordre de vente rendu le 14 de décembre 1857 et à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi 29 de janvier 1858, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de:

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, shérif de la Paroisse d'Orléans.

George Binder vs Prudent Guillotte.

TROISIEME Cour de District de la Nlle-Orléans—No 11,276—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi, 6 de février 1858, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre celles du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de:

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans

Brown & Johnson vs. Kendall Yee & Co. et als.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 11,[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi, 13 de février 1858, à midi, à l'Hôtel de Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de [illegible] de William H. Yee à:

[illegible]

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

13 janv—15,22,29 5,12 fév

D. B. Mundy vs. James Hermagène Perry.

CINQUIEME Cour du district de la Nouvelle-Orléans—No 11,[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi, 29 de janvier 1858, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de:

Un terrain vague, derrière cette ville et faisant partie de la plantation [illegible], désigné par le lot No 31 de l'îlot No 19, borné par les rues Dumaine, St-Philippe, D'Orgenois et [illegible] [illegible].

[illegible]

E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans

[illegible]

CHANGEMENT D'AFFAIRES.

L'[illegible] [illegible] E. B. JORDAN qui dirigera la maison [illegible].

[illegible]

E. BONNABEL.

VENTES A L'ENCAN.

Terrain de choix pour bâtir, dans la rue des Magasins; [illegible] dans la rue Orange; beau morceau de terre dans la Paroisse Washington, Los—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans,—n° 11,[illegible]—Henry J. Mason et autres contre Chas. L. Seixas et autres.

Vente pour opérer un partage.

PAR J. A. BEARD & Co.

C. E. GIRARDEY, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan, SAMEDI, 30 janvier 1858, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 22 décembre 1857—les propriétés foncières suivantes, savoir:

1o—Deux terrains [illegible], dans le premier district, dans l'îlot compris entre les rues Magasins, Camp, Race et Orange—terrains n° 4 et 5—et ayant chacun 29 pieds de face à la rue des Magasins sur environ 120 pieds de profondeur.

2o—Trois terrains, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le même îlot que ci-dessus—terrains nos 1, 2 et 3—se touchant et ayant les dimensions suivantes, (à tout plus ou moins) savoir: Le n° 1 a environ 30 pieds 9 pouces de face à la rue Orange, sur environ 138 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles—Le n° 2 a environ 30 pieds 4 pouces de face à la rue Orange, et environ 130 pieds de [illegible] entre lignes parallèles; il est séparé par un corridor en commun, (large de 8 pieds) de la partie du fond qui a une largeur d'environ 20 pieds 10 pouces, et une profondeur d'environ 20 pieds 11 pouces.—Le n° 3 a environ 30 pieds 5 pouces de face à la rue Orange, sur environ 112 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mêmet fond, dans le fond, un corridor en commun.

Ces terrains ont un corridor en commun qui, partant de la rue Orange, est large de 5 pieds sur la ligne du fonds du No 2 et conduit, en ligne parallèle avec la rue Orange, est large de 5 pieds sur la ligne de séparation des lots 1 et 2—le tout d'après le plan qui sera exposé le jour de la vente.—Il y a, sur chacun de ces terrains, une maison basse en bois ayant quatre chambres, deux cabinets et deux chambres dans le grenier; une cuisine en bois à deux étages ayant 4 chambres; cave, jardin, arbres, etc.

3o—Un certain morceau de terre, situé dans la paroisse de Washington, dans cet Etat, sur le vieux Chemin Militaire, à treize milles de la ville de Covington et à un mille de la rivière Bogue Chitto.—Ledit morceau de terre se compose de 160 arpents; il est borné au sud par les terres de Warner & Bombert; à l'ouest, par les terres des héritiers de William Holmes; partout ailleurs, par les terres publiques.—Ce morceau de terre contient [illegible] acres [illegible] pour une résidence, car il y a là beaucoup d'arbres, et le creek de Berry, tributaire du Bogue Chitto, joli cours d'eau, traverse la propriété.

Conditions:—Un tiers comptant; la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque sur les propriétés, intérêt à raison de 8 pour cent l'an à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance, et, dans le cas de non paiement à l'échéance, intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Walter H. Peters, notaire public, aux frais des acquéreurs.

26 déc—8 14, 23, 30

Succession de Auguste Eckhaus.

Par A. FERNANDEZ, encanteur.

Samedi, le six février 1858, à midi,

EN vertu d'un ordre rendu par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 23 novembre 1857, il sera vendu à la Bourse Saint-Louis, rue Saint Louis, entre Chartres et Royale, les lots ci après décrits, appartenant à la susdite succession:—8 lots de terre situés à Gentilly, 3e District, désignés par les Nos 5, 6, 7 de l'îlot 5, compris entre le chemin de Gentilly et les rues Nelson, Cruise et Champs Elysées, sur un plan de Giroux, daté 19 décembre 1855, déposé en l'étude de M. E. Cuvret, not. pub., et mesurant plus ou moins, le No 5, 25 pieds 7 pouces 1 ligne de face au chemin de Gentilly, 105 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue Castiglione, 105 pieds 10 pouces 1 ligne sur la ligne du No 6, et 25 pieds dans le fond.

Le No 6, 26 pieds 7 pouces 1 ligne sur le chemin de Gentilly, 105 pieds 11 pouces sur la ligne du No 7, et 26 pieds 11 pouces dans le fond; et le No 7, 32 pieds 7 pouces sur le chemin de Gentilly, 112 pieds 11 pouces sur la ligne du No 6; 171 pieds 11 pouces 3 lignes du côté de la rue Nelson; 26 pieds dans le fond, le tout comme. Conditions—comptant. Actes de vente devant A. Ducatel, notaire public.

6 janv—9, 20, 6 fév

1,000 PIEDS DE VIGNE,

500 arbres fruitiers.

REÇU par le navire Ann Washburn, du Havre 1,000 pieds de vigne des meilleurs crûs de Bourgogne, et 500 arbres fruitiers, pruniers, pommiers, cerisiers, &c.

S'adresser à l'agent chargé de la vente, au No 67, Passage de la Bourse.

6 janv—1 m

VINS de Malaga et de sherry:

25 quarts vin de Malaga sec

25 do do doux

25 do Vin de sherry—Harmony—différentes sortes à vendre par B TURPIN,

10 janv 55, Vieille Levée

SARDINES, capsules, papier, etc—

20 caisses conserves françaises de 4, 5, 6, 7 et 8 p.

6 caisses capsules assorties et fondues

25 caisses papier à bouts, rayé,

25 caisses papier pour cigarettes, à l'entrepôt

25 caisses papier [illegible]

A vendre par B TURPIN,

10 janv 55, Vieille Levée

VANILLE—Une caisse vanille reçue de Tampico, par la goëlette Red Fox, à vendre par

B. TURPIN, 55 Vieille Levée

TABAC en feuilles, de Connecticut—5 caisses tabac pour capes, à vendre par B TURPIN,

55. Vieille Levée

HARENGS rouges—20 barils harengs rouges, reçus de New York, à vendre par B TURPIN,

55, Vieille Levée

Huile d'olive! Huile d'olive!

250 Paniers huile d'olive qualité supérieure, marque Jacob Baron, en bouteilles et demi-bouteilles de 24 et 12 chaque, en débarquement du trois-mâts Sultane et à vendre par

GRATIAA COMMAGERE & Co

16 janv 25, rue de la Douane

Vin et eau-de-vie!

200 BARRIQUES vin rouge

100 quarts eaux vin rouge, courant

50 fouillettes eaux de vie, Cognac

A vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co

15 janv 25, rue de la Douane

Sardines! Sardines!

150 CAISSES sardines Nantes en boîtes, demi et quarts de boîtes, en débarquement et à vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co.

16 janv 25, rue de la Douane

Champagne! Champagne!

75 CAISSES champagne, bouteilles et demi, en magasin et à vendre par

GRATIAA, COMMAGERE & Co

16 janv 25, rue de la Douane

Pruneaux, etc.

50 CAISSES pruneaux, [illegible] à vendre par

GRATIAA, COMMAGERE & Co

17 janv 25, rue de la Douane

Couvertures de laine!

25 BALLES couvertures de laine, couleurs assorties, de J. Granier & Co, Montpellier, en débarquement et à vendre par

GRATIAA, COMMAGERE & Co

15 janv 25 rue de la Douane

Nègres de la Virginie et du Maryland à vendre.

CHANGEMENT DE LOCAL.

WALTER L. CAMPBELL s'est placé dans la rue de l'Esplanade. Il a acheté les Nos 71 et 72, rue Baronne, où il aura, au commencement de l'automne un grand nombre de nègres de la Virginie et du Maryland à vendre. Il se propose d'y faire un commerce étendu pendant la saison prochaine. Le bureau de ces nègres dans la rue Esplanade, entre Gravier et Common, [illegible] en face de l'hôtel "Royal" [illegible] et à la portée de tous les hôtels et magasins.

WALTER L. CAMPBELL,

Nos 71 et 72, rue Baronne, encoignure Gravier et Commune

AGENCE DE TABACS MANUFACTURES,

PATTON & SMITH,

Successeurs de

WILLS, RAWLINGS & Co.

Les soussignés, agents des Manufactures de Tabacs, ci-après:

R M HOLLAND	W T SUTHERLIN
R H SUTHERLIN	G T PACE
RAGSDALE & CARRINGTON	DECATUR JONES
	Wm CRUMPTON
W T CAMPBELL	W D MILLER
I C S FERGUSON & CO.	MORSELL & BURKE
M LANGHORNE & SONS	JAMES THOMAS Jr
GILMAN LYON & BROOMAX	HIGHTOWER & BARKSDALE
MEBANE & GRAVES	JAMES K LEA
THOMAS LOVE & SONS	Jno W STONE
PATTERSON & WILLIAMS	

ET AUTRES.

Appellent l'attention du commerce sur leur vente stock, très varié, qui comprend, en partie, les marques suivantes:

Livres.	*Livres.*
A B MORSOOE	LILLY DALE
AVRES GOLD LEAF	L A WILLIAMS
AURORA	LAVENDER
BOSTON	LINDA
[illegible]	LEXINGTON
BOSONIA	LOTTIE
BUCK & BUCK	MAY CHERRY
BLACK HAWK	MAID OF ORLEANS
BARKSDALE	M LANGHORNE & SON
CAMPBELL	MARIE MAC
CORNER STONE	MAY CHERRY
[illegible]	M BOWLES
COTTON PLANT	MAY FLY
CHRISTOPHER, T	MELVILLE
CRANBERRY	MINOR
CRUMP & WARREN	NECTARINE
CHAS L ELLIS	OLD HANCOCK
COMPETITION	PIERMONT
[illegible]	PERFECT BRICK
CARROLL	PETER BELLY
COLORADO	PATTON & COLIN
CRESTER	PINEY GROVE
D C RAGSDALE'S	ROSALINE
EUDORA	RIP VAN WINKLE
E ADAMS	S H STONE
FOUR ACES	SUNNY SOUTH
GOLD LEAF	STARS EIGHTS
H SUTHERLIN	STAR OF THE EAST
HODGES	THOS LOVE & SONS
HUNT	TALLULA
HALL & CO	TEXAS RANGER
JAMES ARTHUR	TOBACCO QUEEN
J B PERKIN	J HIGHTOWER
J S BREWER	T T PATTON
J T HODGE	T MITCHELL
JAS. DAVIS & Co	W L B ALLAND
J HARLEY	Wm C HAYDEN
JOS HALL	Wm T SUTHERLIN
J HILL	WEDDING CAKE
J R JONES	WALLER
[illegible] & SON	WILD CAT
[illegible]	Wm P GRIFFIN
BON I BOOR	

Demi-Livres.	*Demi-Livres.*
KELLY	MAGNOLIA
MORNING GLORY	POCKET BOOK
DEW DROP	PRIDE OF VIRGINIA
ELLA & IDA	DIE VERNON
OLIVE BRANCH—GRANT & WILLIAMS—BLAKE	

Cinq	*et*	*Dix.*
GILMAN LYON & BROOMAX		GILMAN LYON & BROOMAX

D. LYON	D. LYON
RUSSELL	RUSSELL
BOLIVIA	VIRGINIA
CHAMPAGNO	WOODROW
BATTY	MORTON & JORDAN
CRUMP & WARRE	BATTY

Tabac Fumable	*Crème et de fantaisie.*
CORNER STONE	ROUGH AND READY
F H HOLLAND, Ex	D C RAGSDALE
[illegible] CAKE	WM & HOWARD
GOLDEN PANCAKE	WEDDING CAKE
CREOLE	IMPERIAL RUBY
[illegible] CHUNK	BOSONIA
SCOTT & Co	TALLULA
JENNY LIND	BLACK HAWK
CRUMPTONS GOLD LEAF	OLD VIRGA. FINE BAR
CORNER STONE	LIGHT PRESSED
T H HOLLANDS POH.	LADY BUG
GARRET	DIAMOND BROOCHES

—AUSSI—

TABAC COUPÉ FIN, DE GOODWIN, New-York, et divers genres de TABACS A FUMER.

PATTON & SMITH,

Encoignure des rues Tchoupitoulas et Gravier

[illegible]

FROMAGE—100 caisses fromage de choix de la marque Z. D.; 50 do formes d'ananas, entre, à vendre par JOSEPH H. MARKS & Co,

16jan 43, 45 et 47, Nouvelle Levée

CAFE JAVA—150 sacs Old Government, à vendre par JOSEPH H. MARKS & Co, 43, 45 et 47. Nouvelle Levée

DIVERS—50 demi barils canneberges; 20 quarts barils de, 250 caisses d'huîtres; 200 demi boîtes thé de Fouchan.

A vendre par JOSEPH H. MARKS & Co, 16jan 43, 45 et 47, Nouvelle Levée

AMIDON—1000 caisses d'Orange; 500 quarts amidon do; 100 caisses de 50 livres d'Orange.

A vendre par JOSEPH H. MARKS & Co, 16jan 43, 45 et 47, Nouvelle Levée

SUCRE—[illegible] barils sucre en, poudre et 50 demi barils do [illegible].

A vendre par JOSEPH H. MARKS & Co, 16jan 43, 45 et 47, Nouvelle Levée

MOUTARDE—[illegible] [illegible] Nouvelle Levée

MAQUEREAU—[illegible] barils No 1 [illegible] [illegible] A vendre par JOSEPH H. MARKS & Co, 16 janv 43, 45 et 47, Nouvelle Levée

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, habillements, Bottes.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

SAMEDI 23 courant, à 10½ heures A. M., il sera vendu à la salle de vente, à l'encan, à l'encoignure des rues St Louis et Chartres, No 128

Un grand assortiment de marchandises sèches, très variées, et d'habillements et brodequins, consistant en partie de toiles en pièces et demi pièces, coutils fil; guingham fil, indiennes de fantaisie; mouchoirs en batiste fil et foulards de soie; toile de coton, coutil de Hamilton et Manhattan. Bonneterie coton blanc et écru; habits et paletots en drap, pantalons en satinet et casimir;— do en cotonnade;— gilets, do fantaisie; chemises françaises et américaines; chemises de peau, roses et brunes; bretelles, bottes, souliers, brodequins et chapeaux.

Le tout en lots à la convenance des acheteurs.

21janv

Barège français satiné, riche, mousselinettes, jaconas français, Nouées de Gros Oder & Co, et Lefoy Mug & Co, gros de Naples, &c

PAR VINCENT & Co.

SAMEDI, 23 courant, à 10 heures, il sera vendu, à leur salle de vente, à l'encan, No 26, rue de la Douane:

5 balles mousselinettes Roulau, riche

36 balles jaconas do do.

10 balles robes jaconas français.

200 robes barège, satiné riche.

31 pièces gros de Naples de printemps riche.

11 pièces gros de Naples noir.

2 caisses barèges français

—Aussi—

150 colis et lots marchandises sèches de saison.

—Aussi—

Un envoi de broderies françaises.

Conditions libérales à la vente. 20jan

Eau-de-vie française, Vins, Absinthe, Pâtés truffés, etc. etc.

PAR BERNARD TURPIN.

JEUDI 4 février 1858, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin des importateurs MM. C. Cavaroc & Co, No 144 rue Royale, pour clore diverses consignations:

455 futailles eau-de-vie française, en quarts et huitièmes de pipes, des marques suivantes: Cosnpère & fils; N Castillon jeune, Boyer; J B Baron, Archambaud frères; J Tournade; Guillemet, J A Dussin; A & S Yvon; Achille Petit; A Maurell, etc. Toutes ces eaux de vie sont d'importation directe et sous les clefs de la Douane

3000 caisses vin rouge et M L & B P,

350 do vin blanc Haut Sauterne;

500 do vins rouges supérieurs, divers crûs;

50 barriques vin rouge do do;

8 quarts vin de Porto;

50 caisses absinthe Brunetou, Sauvagrol;

67 paniers vin Champagne E. Clicquot;

50 do do do de Venoge,

25 barils vinaigre de vin blanc;

475 demi et quarts de boîtes pâtés truffés;

100 demi-paniers vides;

300 paniers bouteilles vides, &c, &c.

Conditions libérales.

Les catalogues seront prêts trois jours avant la vente. 22 janv—13

Cent cinquante nègres à vendre.

150 ESCLAVES d'habitations de la Virginie, de la Caroline du Sud et de la Georgie, à vendre—en ville et attendus—comprenant hommes, femmes, petits nègres et petites négresses—bons nègres, charpentiers, forgerons, ferblantiers, ingénieurs, etc. Egalement:

Un atelier d'excellents nègres, 55 familles, d'une habitation de la Caroline du Sud, habitués à la culture du coton d'île.

Les consignés reçoivent et ont constamment des domestiques à vendre. Les acheteurs sont invités à venir juger par eux-mêmes avant de s'adresser ailleurs.

Ils peuvent loger aisément 250 esclaves.

J. A. BEARD & Co,

Bureau, No 2, Arcade de Banks,

26 déc—3m et No 26, rue des Magasins

Changement de bureau.

J. A. BEARD & Co ont transporté leur bureau au No 2, Passage de l'Arcade Banks, au No 2, Arcade de Banks et No 26, rue des Magasins.

19 dec

ASSURANCES FRANÇAISES

LES soussignés font savoir aux personnes important de la marchandise de France, et dont les risques maritimes seraient couverts par les assureurs français, qu'ils sont les agents des compagnies suivantes, savoir:

A PARIS.

La Réunion; Lloyd Français; Cercle commercial d'assurances maritimes; Agence de la Compagnie de la Garonne; l'Etoile; Compagnie d'assurances générales maritimes; l'Indemnité; le Phare; Chambre d'assurances maritimes; Compagnie centrale d'assurances maritimes; la Mélusine; la Seine; le Phare; l'Universelle; la Sécurité, Comptoir maritime; l'Union des Ports; le Triton; la Sauvegarde; l'Océan; la Vigie.

AU HAVRE.

Agence de la Garonne; le Commerce; la Fortune; le Neptune, Havraise-Parisienne; Deux Mondes; Union des Ports; l'Equité; Compagnie anonyme d'assurances maritimes du Havre; Cercle des Assurances; la Sphère; l'Univers; l'Espérance.

A BORDEAUX.

La Bordelaise; Agence de l'Union des Ports; le Lloyd Bordelais; l'Alliance Maritime; la Garonne; Agence de l'Indemnité; l'Aquitaine; Compagnie Bordelaise; la Gironde; Agence de la Vigie; Agence de Pilote.

Assureurs particuliers à Bordeaux:

Bonnet & Cie; J. Amédée Georges & Co; Ed. Fineblé & Co; J. H. Lemoine & Co; Gustave Abadie & Co; Henry Marandet & Co.

Nouvelle-Orléans, 21 octobre 1857.

26 oct—6m DUPASSEUR & Co.

Papiers peints.

DELCROIX,

106......*Rue de Chartres*......106.

OFFRE en vente, au meilleur marché de la place, un grand assortiment de nouveaux papiers peints, en papiers peints, prix dans les meilleures marques. Cet assortiment, dont les plus récents arrivages, se renouvelle pendant toute l'année.

Papier ordinaire et commun.

Papier glacé, blanc fins.

Papier satiné, [illegible] et non satiné.

Papier doré, grand choix, aux prix les plus bas.

Papier en imitation, de toutes nuances; colis de bois, [illegible] et [illegible] bordures; devants de cheminées, sujets nouveaux; tentures de velours, imitation de bois, stores marbre, granit, ombres glacées; tentures historiques, cartes de Orme, &c. &c.

DELCROIX,

No 106, rue de Chartres.

PAPIERS PEINTS!

La maison

Vor HEBERT & Co.

149 rue de Chartres,

A l'honneur de rappeler à ses clients et au public, que c'est toujours chez elle que l'on trouvera le plus beau choix de papiers de tenture qui sont à la Nlle-Orléans, au dernier goût de Paris et à des prix modérés.

Considérant que la description de tous les genres de tapisseries qu'elle possède serait beaucoup trop longue et se prouverait très qu'en à la beauté, à la qualité et aux PRIX, la maison Vor HEBERT & Co demande de bien vouloir visiter ses magasins et ses appartements à tapisser à venir visiter ses

PAPIERS PEINTS

No 100 LAMPES No 100

F. GRIFFON, lampiste, rue de Chartres No 100—Spécialité de lampes Carcel modérateur, lampes, [illegible], [illegible] de la ville [illegible]. Fait le nettoyage et les réparations de lampes. Location de lampes pour soirées. 14 nov—3m

Pommade pour faire pousser les cheveux,

Mme JOURDAN,

86 rue St. Pierre, entre Royale et Bourbon.

OBLIGÉE de quitter la Nouvelle-Orléans pour quelque temps, elle prévient ses nombreuses clientes qu'elle laissera à vendre ses pommades pour la pousse et la conservation des cheveux, [illegible]. 20 déc—3m

Dissolution de Société.

LA société existant jusqu'à ce jour sous la raison CHOPARD & MARKS a été dissoute d'un commun accord le 5 courant. L'un ou l'autre des deux associés se servira du nom de l'ancienne société, pour la liquidation seulement. A. CHOPARD, E. MARKS.

Nlle Orléans, 8 janvier 1858. 8jan—1m

Avis de Société.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société pour le commerce des produits en général, dans cette ville, sous la raison MARKS & POLLOCK. Ils occuperont le magasin No 2, ci-devant occupé par Chopard & Marks.

EDWIN MARKS,

THEO. M. POLLOCK.

8jan—1m Nlle Orléans, 8 janvier 1858.

EN magasin et à vendre par le soussigné:

20 barriques vin rouge et vin blanc pour familles

20 do de bon ordinaire

25 barils vin blanc Haut Sauterne

20 do whisky Bouth

30 do Monongahela whisky

4 barils vieux Madère

10 do Cognac Rouillon, 1re preuve

10 quarts do do do

20 do de Loos, 1re preuve

6 barils brandy de New-York

6 do vieux Peach Brandy

6 do gin de New York

25 do Rhum ordinaire

100 gallons gin de Hollande en dame-jeannes 2 g.

300 caisses vin rouge diverses marques

20 do vin blanc Haut Sauterne

20 do absinthe E. Pernod

10 do kirschwasser E. Pernod

10 do vermouth Noilly & Pratt

10 do muscat de Frontignan diverses marques

20 do madère

20 paniers quinquina d'Angers 1re qualité

[illegible] do bouteilles bordelaises

25 dames-jeannes de 5 gallons

50 do do de 3 do

25 do do de 2 do

50 do do de 1 do

20,000 bouchons superfins en balles et en sacs de 500

10,000 do pointus en sacs de 500 chaque.

PAUL LACROIX,

26 nov 12, Toulouse.

Parfumerie de qualité supérieure.

Savons superfins dulcifiés au suc de laitue, à bien plus bas prix et mieux parfumés que ceux de Paris.

NOUS croyons devoir prévenir notre clientèle et le public en général que nous avons donné la plus grande extension à notre fabrication de savons ordinaires, fins et superfins, ainsi qu'à toute notre parfumerie.

On trouvera toujours au magasin du soussigné: savons ordinaires parfumés; savons fins à l'amande amère, à la frangipane, à la guimauve, au musc, à la vanille, à la rose, au bouquet, etc. etc. etc.

Spécialité de savons superfins dulcifiés au suc de laitue, éminemment moelleux et très parfumé.

Pommades diverses, fines et superfines; cold-cream, eau de lavande ambrée, pomade qualité, crème de perle supérieure à la rose; cosmétiques variés de senteurs et parfumé; le plus grand nombre d'extraits à toutes les fleurs, etc. etc.

Nos eaux de cologne, dont l'incontestable supériorité est aujourd'hui si bien et si généralement appréciée, se recommandent d'elles-mêmes; nous nous bornons à indiquer les prix qui sont par gallon $1 50, $2, $2 50, $3 et $5.

Nos divers prix sont des plus modérés.

P. LEVERRIER, rue de Chartres, 76,

26 nov entre Bienville et Conti

Magasin d'habillements confectionnés.

No 1, bâtisses Pontalba, rue de la Vieille Levée, En face de Berry du 2d District.

B. CHAMPAGNE,

MARCHAND-TAILLEUR,

A toujours en main un assortiment complet d'habits confectionnés d'après les dernières modes de Paris et de New-York.

Commandes exécutées par les meilleurs ouvriers.

29 sept—ab

VINS—Un grand assortiment de vins Sherry, d'Oporto et de Madère, des marques les plus célèbres, constamment en magasin.

A vendre par H MEUGENS,

11 janv—6m 31 rue de la Commune

WHISKY—Quelques barils whisky Rye, Monongahela et Bourbon.

A vendre par H MEUGENS,

11 janv—6m 31 rue de la Commune

SHERRY—Quelques caisses de vin sherry supérieur

A vendre par H MEUGENS,

11 janv—6m 31 rue de la Commune

F. A. GONZALES & Co.,

Marchands commissionnaires et marchands de foin, maïs, avoine, etc.

No 11, Front Levée,

Entre les rues Douane et Bienville

Assortiment et prix de la Caroline, pour planteurs [illegible]

22 avril

AVOINE—500 sacs avoine blanche prime de St Louis, en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par F A GONZALES & Co,

26 nov 11, Front Levée, près Bienville

MAIS créole—1000 sacs maïs créole prime, en magasin et à vendre en lots au gré des acheteurs, par F A GONZALES & Co,

26 nov 11, Front Levée, près Bienville

AVOINE noire d'Egypte pour plant — 256 sacs doubles avoine prime, en magasin et à vendre en lots au gré des acheteurs par

F A GONZALES & Co,

26 nov 11, Front Levée, près Bienville

Souliers et Chapeaux.

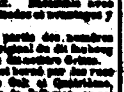

3000 caisses en magasin, comprenant un assortiment complet et de choix de bottes, souliers, chapeaux pour hommes et enfans, chaussures (toutes les variétés) de dames, de demoiselles et d'enfants. Ces articles ont été choisis avec soin et seront vendus pour le marché du Sud et sous des conditions libérales, par

E. M. AUCOIN, Nos 13 et 14, rue de la Douane

Constamment en magasin, un bon assortiment de brodequins Russett, à vendre au plus bas prix du marché.

Les marchands commissionnaires—[illegible] à vendre à bas prix.

Les ordres des marchands [illegible] une attention toute particulière. 16 fév

VENTES A L'ENCAN

Choix d'Esclaves de plantation, élevés en Louisiane et propres à la culture du coton et du sucre—à des conditions favorables.

PAR J. A. BEARD & Co,

C. E. GIRARDEY, encanteur.

SAMEDI 23 courant à midi il sera vendu à l'Arcade Banks, rue des Magasins, dans le cas où ils n'auraient pas été vendus à l'amiable avant cette époque, les esclaves ci-dessus désignés provenant d'une plantation de la Louisiane, savoir:

1—AUNIS, nègre âgé de 26 ans, ramasseur de coton No 1, cueillant en moyenne 450 à 500 livres par jour.

2—KELLY, âgé de 30 ans, bon nègre de champ, ramasseur de coton et conducteur de bœufs,

3—JACK, âgé de 34 ans, bon nègre de champ et ramasseur de coton

4—CAROLINE, âgée de 30 ans,	do	do
5—BARBARA, âgée de 45 ans	do	do
6—JOHN, âgé de 11 ans	do	do
7—WILLIAM, âgé de 14 ans	do	do
8—CELIA, âgée de 12 ans	do	do
9—DANIEL, âgé de 10 ans	do	do
10—RANDALL, âgé de 8 ans,	do	do
11—BETSY, âgée de 6 ans,	do	do

Même famille—esclaves intelligents.

12—DAVID, âgé de 30 ans, nègre de champ et ramasseur de coton

13—[illegible], 25 ans	do	do
14—NELSON, âgé de 2 ans		
15—MARY [illegible]	do	do
16—BETSY, [illegible]		
17—CAROLINE, âgée de 3 ans		

Les esclaves ci-dessus sont garantis [illegible] des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions:—Un tiers comptant, la balance à 1[illegible] mois de crédit, en billets de vente [illegible] à la satisfaction de W. B. Urquhart.

Actes de vente pardevant Wm Shannon, notaire public aux frais des acquéreurs. [illegible]

Esclaves de plantation, habitués à la culture du coton et du sucre.

PAR J. A. BEARD & Co,

C. E. GIRARDEY, Encanteur,

SAMEDI, 23 janvier, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, dans le cas où il n'auraient pas vendus avant, l'atelier d'esclaves suivant, provenant d'une plantation de la Louisiane:

1—CHAN, âgé de 37 ans, nègre de champ n° 1, charretier, laboureur et bucheron;

2—[illegible], âgé de 30 ans, bon conducteur de wagon, cocher et palefrenier—il a une plaie à la jambe;

3—[illegible], âgée de 26 ans, négresse de champ, ramasseuse de coton n° 1, avec son enfant;

4—[illegible], âgé de 8 ans, enfant de Jane;

5—[illegible], âgée de 18 ans, bon sujet au champ, domestique de maison, très adroite et intelligente;

6—[illegible], âgé de 21 ans, négresse de champ n° 1, habituée à l'agriculture du coton et du sucre;

7—[illegible], âgée de 20 ans, négresse de champ n° 1 et bonne domestique de maison;

8—[illegible], âgée de [illegible] ans, bonne couturière, blanchisseuse et repasseuse;

9—[illegible], âgée de 20 ans, couturière, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison—[illegible];

10—[illegible], âgée de 42 ans, domestique très bonne cuisinière, nourrice et [illegible] pour cette ville;

Les esclaves ci-dessus sont pleinement garantis contre les vices de l'Etat et Caroline. Ils sont [illegible] pour la plupart nés ici et parlent anglais et français.

Conditions—Comptant ou l'équivalent.

Actes de vente pardevant Paul E. Théard, notaire public, aux frais des acquéreurs. 20 janv

Foin...... Foin.

PAR R. S. SYKES.

AUJOURD'HUI, à midi, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, sur la Levée, en face du poteau No 36, premier district;

444 balles foin, plus ou moins.

Conditions—comptant. 23 janv

Indiennes P. Allen & Son et Amoskeag.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

AUJOURD'HUI, samedi, 23 du courant, à 10 heures, à son magasin, à l'encan, encoignure des rues St-Louis et Chartres, No 128, il sera vendu:

5 caisses indiennes P. Allen & Son et Amoskeag.

En débarquement. Aussi—Un grand assortiment de [illegible] 21 de fantaisie.

Chargement du brick Alamar, de Palerme—Limons de Sicile, oranges, amandes, Macaroni, etc.

PAR R. S. SYKES.

SAMEDI, 23 courant, à 4 heures, il sera vendu sur la Levée, en face de la Monnaie 2nd district, le chargement de la barque Alamar venant directement de Palerme et comprenant les fruits suivants:

3000 caisses oranges

100 do Limons de Sicile

100 sacs amandes, 40 caisses oranges sèches

100 do amandes à coques tendres

100 do amandes anglaises, 24 caisses prunes

20 barils graines pour oiseaux.

Conditions à la vente. 23 janv

Fonds de groceries, liqueurs, vins, etc.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, Encanteur,

Bureau, Passage de la Bourse, No 67,

SAMEDI, 23 du courant, à 10½ heures du matin, à l'angle des rues Morale et Promenade Publique, il sera vendu le fonds de groceries de ce nom, contenant un assortiment général, en lots convenables aux acheteurs.

Conditions—Comptant sur les lieux. 21 janv

Belle plantation sucrière à Bonnet.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur.

LUNDI, 15 février 1858, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis, rue St Louis:

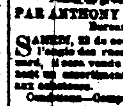

Une plantation sucrière [illegible] dans la paroisse d'Orléans, [illegible] contenant environ 27 arpents de face par 40 arpents de profondeur, [illegible] toutes les améliorations qui y sont, consistant en une [illegible] sucrerie, [illegible] et une machine [illegible] et un moulin. [illegible], maisons d'habitation, dépendances, [illegible], [illegible] de nègres en bon état.

30 sujets de choix.

20 mulets, plusieurs paires de bœufs et tout le matériel nécessaire à l'exploitation.

La plantation ci-dessus avec les esclaves, sera vendue en bloc, ensemble avec 742 actions de la Banque des Citoyens.

CONDITIONS—Comptant $25,800, et l'acquéreur assumera le billet d'action dû à la Banque des Citoyens, le lor août prochain, s'élevant à $11,000 [illegible] remboursable conformément à la charte de la Banque, [illegible] de la propriété [illegible] et la balance de l'adjudication payable au 1er mai 1859 et l'ouvert à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, [illegible] spéciale sur la propriété, avec intérêt à [illegible]. [illegible]

L'acquéreur devra [illegible].

21 janv—[illegible]

AVIS AUX FUMEURS DE TABAC HACHÉ.

LE soussigné informe [illegible] de la ville et de la campagne, et les consommateurs en général, qu'il vient de joindre à sa manufacture de TABACS EN POUDRE, une médaille [illegible] l'Exposition universelle de Paris en 1855, [illegible] TABACS A FUMER de toute nature, qu'il garantit être aussi bons [illegible], [illegible] des [illegible] par la [illegible].

Dépôt général et débit [illegible], No 19 rue [illegible]

[illegible] à McDonoghville, Louisiane.

[illegible] A. DELPIT

ATTENTION!—AUX DAMES

DÉBALLAGE DE MARCHANDISES.

[illegible] ET ARTICLES DE FANTAISIE,

Magasin Neuf,

Encoignure des rues Poydras et Carondelet.

Mme C. W. BOYER

[illegible] A l'honneur d'annoncer aux Dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle [illegible] magasin, neuf, à l'encoignure des rues Poydras et Carondelet, LUNDI, [illegible] novembre, un grand et magnifique assortiment de

MODES,

CHAPEAUX DE SOIE RICHES,

Chapeaux de Velours,

CHAPEAUX DE SATIN ET DE PLUCHE

Modèles, Plumes, Fleurs,

VOILES DE DENTELLES,

Garnitures de Robes, &c.

Qu'elle a vin commandé [illegible] Paris [illegible] Dames [illegible].

EAU DE VIE de pêche—4 barils eau de vie de pêche, qualité supérieure, à vendre par H MEUGENS,

11 janv—6m 31 rue de la Commune

GENIEVRE de Hollande—20 paniers genièvre de Hollande, en douane.

A vendre par H MEUGENS,

11 janv—6m 31 rue de la Commune

WHISKY Pike, Magasin, à vendre par B TURPIN,

18 janv 55, Vieille Levée

HARENGS—500 barils et 14 caisses harengs de première qualité, à vendre par

JOSEPH H MARKS & Co,

14 janv 43, 45 et 47, Nouvelle Levée

VIANDE SALÉE—10,000 livres épaules, jambons et pieds salés, à vendre par

GALLORD & PASCAL,

14jan 57 et 59, Vieille-Levée

MOLASSE—200 [illegible], Chandelles [illegible]; [illegible] tambours, [illegible] tambours, à vendre par

GALLORD & PASCAL,

14jan 57 et 59, Vieille-Levée

MAQUEREAU—500 barils, demi et quarts de barils, à vendre par GALLORD & PASCAL, 14janv 57 et 59, Vieille-Levée

WHISKY—150 barils, whisky [illegible], [illegible] vieux Bourbon, à vendre par

GALLORD & PASCAL,

14jan 57 et 59, Vieille-Levée

FARINE—500 barils farine [illegible], [illegible] à vendre par GALLORD & PASCAL,

14jan 57 et 59, Vieille-Levée

FARINE—500 barils farine blanche [illegible], de [illegible], 25 [illegible] de l'Ouest, en [illegible], à vendre par GALLORD & PASCAL,

14jan 57 et 59, Vieille-Levée

FROMAGE—[illegible] caisses fromage [illegible], à vendre par GALLORD & PASCAL,

57 et 59, Vieille Levée

POMMES de terre—1000 barils [illegible], [illegible] pommes de terre à [illegible], [illegible] plant, sur chaland et [illegible], à vendre par GALLORD & PASCAL,

14jan 57 et 59, Vieille Levée

HOUBLON—5 balles houblon, 1ère qualité, en magasin et à vendre par

H. M. BARLOW & Co.

16 janv 15 rue du Canal

Placage d'or et d'argent;

Cuivrage et bronzage de bébé, etc

Affinéde, Ruolz et Galvanoplastie.

Fabrique et importation directe,

par C. ROUYER,

163, rue de Chartres, entre St Louis et Toulouse, près l'Hôtel d'Orléans.

LE soussigné informe le public qu'il vient de donner aux [illegible] considérable à [illegible] de manufacture, et qu'en même temps il a aidé [illegible] à l'avenir [illegible] sur [illegible] de la [illegible].

[illegible]

Couverts de table, la douzaine $[illegible]

do à dessert	do	[illegible]
Cuillères à café,	do	[illegible]
do à potage,	la pièce	[illegible]
do à ragoût,	do	[illegible]
Truelles à poisson	do	[illegible]

Porte [illegible], manche riche [illegible]

Tout [illegible] l'argenterie [illegible] de tous poids et de tous modèles.

De plus on trouvera dans son magasin un grand assortiment d'objets plaqués en tous genres, [illegible] garantis.

Enfin il se charge de la réparation et [illegible] de tous objets vieux, en or, argent, en plaqué, ainsi que des montres, pendules et bijoux.

Dorure d'or et d'argent!

[illegible] que le public [illegible] à la confiance dont il [illegible] jour [illegible] et [illegible] dans [illegible] années de travail dans la [illegible] l'orfèvrerie et le galvanisme.

12 mai C. ROUYER

CHAUSSURES! CHAUSSURES!

Créoles, Françaises et du Nord.

BLANCARD & GUITET,

Encoignure Dumaine & Royale.

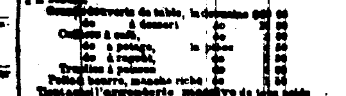

[illegible] magasin le plus grand choix qui ait jamais été offert en vente, de Chaussures [illegible]

[illegible]